



onisep

TOUTE L'INFO SUR LES MÉTIERS
ET LES FORMATIONS

GUIDES

**RENTRÉE
2019**

FICHES

BTSA

académie de Nantes

Descriptif diplôme
Programme d'enseignement
Statistiques de réussite dans l'académie
Tableau des examens
Poursuites d'études
Lieux de formations en Pays de la Loire
Pour aller plus loin, les ressources Onisep



www.onisep.fr/lalibrairie



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE ET
DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



RÉGION ACADÉMIQUE
PAYS DE LA LOIRE





INFOS NATIONALES ET REGIONALES

ORIENTATION METIERS

FORMATIONS PARENTS GUIDES

ETUDIER EN EUROPE

ETABLISSEMENTS *LYCEENS*

SALONS ETUDIANTS ETUDES

ET HANDICAP

ADRESSES COLLEGIENS

EQUIPES EDUCATIVES

VIDEOS SECTEURS

PROFESSIONNELS

TCHATS GEOLOCALISATION

LIBRAIRIE *DATES-CLES*

TOUTE L'INFO SUR LES MÉTIERS ET LES FORMATIONS





Ministère de l'Éducation nationale -
Ministère de l'Enseignement supérieur
et de la Recherche

Office national d'information sur
les enseignements et les professions
12, mail Barthélemy-Thimonnier, CS 10450 Lognes -
77437 Marne-la-Vallée Cedex 2
Tél. : 01 64 80 35 00



DÉLÉGATION RÉGIONALE
DES PAYS DE LA LOIRE

Adresse : 32 rue du Fresche blanc
BP 92217
44322 NANTES cedex 3
Tél. : 02 40 16 02 16
Courriel : dronantes@onisep.fr

Directeur délégué : Patrice HERZECKE
Rédactrice en chef : Madeleine Amelineau
Rédactrice : Stéphanie BENCHABANE
Maquette/mise en pages : Anaïs GUILBAUD
Mise en ligne : Pierre-Olivier REY
Plan de classement Onisep : ENS 72 00 20



Le kiosque : LEGT/LP

ISBN :

Dépôt légal : septembre 2019

Reproduction, même partielle, interdite
sans accord préalable de l'Onisep.

Sommaire

FICHES BTSA

Agronomie : productions végétales	4
Aménagements paysagers	6
Analyse, conduite et stratégie de l'entreprise agricole	8
Analyses agricoles biologiques et biotechnologies	10
Aquaculture	12
Développement, animation des territoires ruraux	14
Génie des équipements agricoles	16
Gestion et maîtrise de l'eau	18
Gestion et protection de la nature	20
Gestion forestière	22
Production horticole	24
Productions animales	26
Sciences et technologies des aliments	
spécialité Aliments et processus technologiques	28
Technico-commercial	30
Viticulture-œnologie	32



Découvrez et commandez
en un clic nos publications
www.onisep.fr/lalibrairie



BTSA

Agronomie : productions végétales

L'agriculteur titulaire du BTSA Agronomie : productions végétales possède une compréhension globale de son exploitation, qu'il la dirige ou non :

Exploitant, il conduit un système de production spécialisé. Il choisit le système et les outils d'enregistrement et de suivi de la production. Il interprète les résultats et adapte en conséquence ses méthodes de travail, prend des décisions économiques.

Conseiller, dans le domaine des productions végétales, il répond aux demandes en matière de choix de cultures ou de variétés, gestion des facteurs de production, exprimées par un chef d'entreprise, un chef d'exploitation ou de cultures, ou par tout autre organisme agricole. Il peut aussi assurer la conduite d'une petite unité d'expérimentation et la liaison avec les organismes, entreprises, instituts concernés.

L'enseignement accorde une place importante au raisonnement des itinéraires techniques en fonction de la connaissance des sols et du climat, du contexte économique et du développement durable des productions. Il porte aussi sur la biologie végétale, la physiologie de la reproduction, la pratique des cultures : semis, protection des cultures, irrigation, utilisation du matériel spécifique, organisation de chantier...

Outre les fonctions d'exploitant ou de conseiller agricole, le technicien supérieur peut également occuper un emploi dans les organismes para-agricoles : entreprises de services, groupements de producteurs, coopératives, chambres d'agriculture, instituts de recherche, établissements de production de semence.

PROGRAMME

En BTSA, les matières se répartissent par domaines et modules :

● **les modules communs** dont les matières sont propres à tous les BTSA, toutes spécificités confondues :

Français, Documentation, Langue vivante, Éducation socioculturelle, Éducation physique et sportive, Mathématiques, Informatique.

● **les modules professionnels** dont les matières sont spécifiques à l'option choisie :

Sciences économiques, sociales et de gestion, Informatique, Agronomie, Biologie-Écologie, Sciences et techniques des équipements.

● **2 modules pluridisciplinaires :**

« Accompagnement au projet personnel et professionnel (APPP) » et « Module d'initiative locale (MIL) » cf encadré.

Synthèse des apprentissages :

- Traitement des données,
- Technologies de l'information et du multimédia,
- Marché, filière et régulation,
- Fonctionnement des organisations du secteur des productions végétales,
- Climat et sol,
- Biologie et physiologie du végétal,
- Régulations bioécologiques au sein de l'agroécosystème,
- Agroéquipements,
- Statistiques et démarches expérimentales,
- Itinéraires techniques,
- Systèmes de culture ou système semencier.

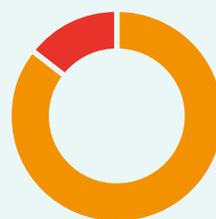
● **Stage :** 12 à 16 semaines.

- «Accompagnement au projet personnel et professionnel (APPP)»

Permet d'aider le candidat à affiner ses choix à l'issue de la formation et favoriser son insertion.

- «Module d'initiative locale (MIL)»

Mis en place par les équipes pédagogiques, le MIL dépend des opportunités locales. Il peut être orienté vers des activités historiques, linguistiques ou géographiques ; l'étude d'une production locale ; l'initiation à des techniques particulières ; l'expression artistique ou encore une étude technico-économique. Un voyage d'étude peut s'inscrire en partie dans ce module.



Dans l'académie de Nantes lors de la session 2018,

85,7 %

des étudiants ont été reçus à l'examen.

EXAMEN/VALIDATION

L'évaluation est basée sur 7 épreuves :

■ 5 épreuves de contrôle certificatif en cours de formation (CCF)

■ 2 épreuves terminales (ET) :

Notation : 50 % CCF et 50 % ET.

Épreuves terminales (ET)	Forme et durée	Coefficient
E1 - Expression française et culture socio-économique	écrit - 3h30 + 30 min	6
E7 - Épreuve intégrative à caractère technique, scientifique et professionnel - soutenance d'un dossier - écrit + oral	oral - 45 min 1h30 préparation + entretien)	7 5

EPS et MIL : Seuls les points au-dessus de la moyenne sont pris en compte. Ces points supplémentaires sont **multipliés par trois**.

POURSUITES D'ÉTUDES

L'objectif de cette formation est l'insertion professionnelle.

Toutefois les titulaires du BTSA sont de plus en plus nombreux à continuer leurs études.

Ils peuvent préparer :

- un **certificat de spécialisation (CS)** agricole en moins d'un an ;
- un second BTSA en un an pour acquérir une compétence complémentaire ;
- une **licence professionnelle** ou une **licence LMD** ;
- un concours pour entrer dans une école d'ingénieurs. Il est toutefois conseillé de passer par une classe préparatoire scientifique post BTSA-BTS-DUT (Ministère de l'agriculture). Ils peuvent aussi intégrer l'une des écoles supérieures agricoles privées.



Pour connaître les poursuites d'études envisageables en Pays de la Loire, consultez les guides régionaux

"Après le bac : choisir ses études supérieures"

sur www.onisep.fr/nantes

LIEUX DE FORMATION DANS L'ACADÉMIE DE NANTES

Lycées publics, privés sous contrat et CFA (sous statut scolaire ou en apprentissage)

MAINE-ET-LOIRE (49)	
Ecole supérieure de formation agricole - ESA	Angers
Lycée agricole privé Pouillé	Les Ponts de Cé
VENDÉE (85)	
EAP Les Établières	La Roche-sur-Yon

À DECOUVRIR

Publications Onisep



Collection Dossiers
Après le BAC 2017



Collection Dossiers
Écoles d'ingénieurs



Collection Parcours
Les métiers de l'agriculture et de la forêt



toute l'info sur les métiers et les formations

Plus d'info sur les BTSA

www.chlorofil.fr



le site des professionnels et partenaires de l'enseignement agricole français

Plan de classement : AGR/4005 40
Cote Kiosque : Agriculture
Arrêté de création du 03/06/2010
Source : Onisep
Mise à jour : octobre 2019



BTSA

Aménagements paysagers

La réalisation de travaux d'aménagements paysagers obéit à une « logique de chantier ». L'organisation de la mission du titulaire de ce BTSA est répartie entre des interventions de terrain (implantation d'un chantier, réalisation et surveillance des travaux, relations clients, réalisation de relevés, etc.) et des tâches plus administratives réalisées au siège de l'entreprise (rédaction de bilans de chantier, commandes, réalisation d'études, etc.). Il est en lien direct avec les concepteurs des aménagements dont il doit exécuter les plans et peut élaborer lui-même des plans de réalisation pour des projets de taille limitée.

L'évolution rapide du marché, des contextes socioéconomique et réglementaire mais aussi des

techniques mises en œuvre amènent le technicien supérieur en aménagements paysagers à être en veille au regard des innovations (végétal, matériels et équipements, tendances, etc...) et à avoir une démarche de formation voire d'autoformation permanente.

Ce technicien supérieur peut être amené après plusieurs années d'expérience à assumer plus de responsabilités et évoluer vers des postes de conduite de travaux, voire de direction. Il peut également créer sa propre entreprise d'aménagements paysagers.

L'emploi en aménagements paysagers se répartit de manière à peu près équivalente entre le secteur privé (entreprises du paysage) et le secteur public (collectivités territoriales et services d'État).

PROGRAMME

En BTSA, les matières se répartissent par domaines et modules :

● **les modules communs** dont les matières sont propres à tous les BTSA, toutes spécificités confondues :

Français, Documentation, Langue vivante, Éducation socioculturelle, Éducation physique et sportive, Mathématiques, Informatique.

● **les modules professionnels** dont les matières sont spécifiques à l'option choisie :

Biologie-Écologie, Sciences et techniques de l'aménagement des espaces, Sciences économiques, sociales et de gestion, Agronomie, Sciences et techniques des équipements.

● **2 modules pluridisciplinaires :**

« Accompagnement au projet personnel et professionnel (APPP) » et « Module d'initiative locale (MIL) » cf encadré.

Synthèse des apprentissages :

- Traitement des données,
- Technologies de l'information et du multimédia,
- Les contextes et les déterminants des aménagements paysagers,
- Connaissance des végétaux et gestion des espaces paysagers,
- Technique d'implantation et de construction pour l'aménagement paysager,
- Gestion technico-économique de chantiers,
- Participation à l'élaboration d'une proposition d'aménagement paysager.

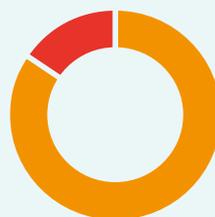
● **Stage** : 12 à 16 semaines.

- «Accompagnement au projet personnel et professionnel (APPP)»

Permet d'aider le candidat à affiner ses choix à l'issue de la formation et favoriser son insertion.

- «Module d'initiative locale (MIL)»

Mis en place par les équipes pédagogiques, le MIL dépend des opportunités locales. Il peut être orienté vers des activités historiques, linguistiques ou géographiques ; l'étude d'une production locale ; l'initiation à des techniques particulières ; l'expression artistique ou encore une étude technico-économique. Un voyage d'étude peut s'inscrire en partie dans ce module.



Dans l'académie de Nantes
lors de la session 2018,
84,6 %
des étudiants
ont été reçus à l'examen.

EXAMEN/VALIDATION

L'évaluation est basée sur 7 épreuves :

■ 5 épreuves de contrôle certificatif en cours de formation (CCF)

■ 2 épreuves terminales (ET) :

Notation : 50 % CCF et 50 % ET.

Épreuves terminales (ET)	Forme et durée	Coefficient
E1 - Expression française et culture socio-économique	écrit - 3h30 + 30 min	6
E7 - Épreuve intégrative à caractère technique, scientifique et professionnel - soutenance d'un dossier - écrit + oral	oral - 45 min 1h30 préparation + entretien)	7 5

EPS et MIL : Seuls les points au-dessus de la moyenne sont pris en compte. Ces points supplémentaires sont **multipliés par trois**.

POURSUITES D'ÉTUDES

L'objectif de cette formation est l'insertion professionnelle.

Toutefois les titulaires du BTSa sont de plus en plus nombreux à continuer leurs études.

Ils peuvent préparer :

- un **certificat de spécialisation (CS)** agricole en moins d'un an ;
- un second BTSa en un an pour acquérir une compétence complémentaire ;
- une **licence professionnelle** ou une **licence LMD** ;
- un concours pour entrer dans une école d'ingénieurs. Il est toutefois conseillé de passer par une classe préparatoire scientifique post BTSa-BTS-DUT (Ministère de l'agriculture). Ils peuvent aussi intégrer l'une des écoles supérieures agricoles privées.



Pour connaître les poursuites d'études envisageables en Pays de la Loire, consultez les guides régionaux

"Après le bac : choisir ses études supérieures"

sur www.onisep.fr/nantes

LIEUX DE FORMATION DANS L'ACADÉMIE DE NANTES

Lycées publics, privés sous contrat et CFA (sous statut scolaire ou en apprentissage)

LOIRE-ATLANTIQUE (44)	
LEGTA Jules Rieffel	Saint-Herblain
MAINE-ET-LOIRE (49)	
LEGTA Le Fresne	Angers
Ecole supérieure de formation agricole - ESA	Angers
VENDÉE (85)	
MFR de Mareuil-sur-Lay	Mareuil-sur-Lay-Dissais

À DECOUVRIR

Publications Onisep



Collection Dossiers
Après le BAC 2017



Collection Dossiers
Écoles d'ingénieurs



Collection Parcours
Les métiers de l'agriculture et de la forêt



toute l'info sur les métiers et les formations

Plus d'info sur les BTSa

www.chlorofil.fr



le site des professionnels et partenaires de l'enseignement agricole français

Plan de classement : AGR/4410 10
Cote Kiosque : Agriculture
Arrêté de création du 19/06/2013
Source : Onisep
Mise à jour : octobre 2019



BTSA

Analyse, conduite et stratégie de l'entreprise agricole

Lorsqu'il est chef d'entreprise ou salarié, le technicien est soumis aux conditions d'exercice propres à l'entreprise où il exerce son métier. Le contexte et les conditions de travail varient : champs, bâtiments d'élevage, atelier des machines agricoles, bureau ... Les aléas climatiques et les conditions d'ambiance des bâtiments font partie de son quotidien. Son temps de travail peut ainsi varier selon les saisons. Les périodes de mise en place des cultures, de récolte, d'arrivage ou de livraison des animaux constituent fréquemment des pointes de travail. Dans l'entreprise agricole, le technicien est souvent seul mais peut aussi travailler en équipe selon les cas soit avec des associés, d'autres salariés ou des agriculteurs voisins.

Lorsqu'il est salarié d'une organisation de service à l'agriculture, le technicien exerce dans des lieux très variés selon le type de service : siège ou antenne de l'organisation,

exploitations agricoles, lieu d'exercice des différents partenaires...

La plupart du temps, ce technicien supérieur a des activités de terrain. Il a des contacts fréquents avec les agriculteurs et les autres partenaires concernés par ses activités. Il peut exercer son métier sur un lieu différent du siège de leur entreprise, dans un bureau délocalisé, en zone rurale. Il peut être soumis à des horaires variables et participer ou animer des réunions en soirée ou le week-end. Il peut être soumis à des astreintes ou permanences.

Après avoir exercé un travail dans la production, il peut se diriger vers des emplois de technicien dans les services à l'agriculture. Le plus souvent, il s'agira essentiellement d'entreprises du secteur de l'approvisionnement, de la collecte et du négoce, et d'entreprises et organisations du secteur de l'évaluation et du contrôle.

PROGRAMME

En BTSA, les matières se répartissent par domaines et modules :

● **les modules communs dont les matières sont propres à tous les BTSA, toutes spécificités confondues :**

Français, Documentation, Langue vivante, Éducation socioculturelle, Éducation physique et sportive, Mathématiques, Informatique.

● **les modules professionnels dont les matières sont spécifiques à l'option choisie :**

Sciences économiques, sociales et de gestion, Sciences agronomiques, Agronomie, Zootechnie, Écologie.

● **2 modules pluridisciplinaires :**

« Accompagnement au projet personnel et professionnel (APPP) » et « Module d'initiative locale (MIL) » cf encadré.

Synthèse des apprentissages :

Enseignements scientifiques et techniques :

- Traitement des données,
- Technologies de l'information et du multimédia,
- Diversité des agricultures et politiques publiques,
- Agricultures, agriculteurs, environnement professionnel et territorial,
- Gestion économique et financière de l'entreprise agricole,
- Gestion sociale, administrative, juridique et fiscale de l'entreprise agricole,
- Entreprise agricole, produits agricoles et marchés,
- Stratégie de l'entreprise agricole,
- Fonctionnement d'un agroécosystème,
- Conduite de systèmes biotechniques,
- Construction d'un système biotechnique innovant.

● **Stage :** 12 à 16 semaines.

POURSUITES D'ÉTUDES

L'objectif de cette formation est l'insertion professionnelle.

Toutefois les titulaires du BTSA sont de plus en plus nombreux à continuer leurs études.

Ils peuvent préparer :

- un **certificat de spécialisation (CS)** agricole en moins d'un an ;
- un second BTSA en un an pour acquérir une compétence complémentaire ;
- une **licence professionnelle** ou une **licence LMD** ;
- un concours pour entrer dans une école d'ingénieurs.

Il est toutefois conseillé de passer par une classe préparatoire scientifique post BTSA-BTS-DUT (Ministère de l'agriculture). Ils peuvent aussi intégrer l'une des écoles supérieures agricoles privées.

- «**Accompagnement au projet personnel et professionnel (APPP)**»

Permet d'aider le candidat à affiner ses choix à l'issue de la formation et favoriser son insertion.

- «**Module d'initiative locale (MIL)**»

Mis en place par les équipes pédagogiques, le MIL dépend des opportunités locales. Il peut être orienté vers des activités historiques, linguistiques ou géographiques ; l'étude d'une production locale ; l'initiation à des techniques particulières ; l'expression artistique ou encore une étude technico-économique. Un voyage d'étude peut s'inscrire en partie dans ce module.

EXAMEN/VALIDATION

L'évaluation est basée sur 7 épreuves :

■ 5 épreuves de contrôle certificatif en cours de formation (CCF)

■ 2 épreuves terminales (ET) :

Notation : 50 % CCF et 50 % ET.

Épreuves terminales (ET)	Forme et durée	Coefficient
E1 - Expression française et culture socio-économique	écrit - 3h30 + 30 min	6
E7 - Épreuve intégrative à caractère technique, scientifique et professionnel - soutenance d'un dossier - écrit + oral	oral - 45 min 1h30 préparation + entretien)	7 5

EPS et MIL : Seuls les points au-dessus de la moyenne sont pris en compte. Ces points supplémentaires sont multipliés par trois.



Pour connaître les poursuites d'études envisageables en Pays de la Loire, consultez les guides régionaux

"Après le bac : choisir ses études supérieures"
sur www.onisep.fr/nantes

LIEUX DE FORMATION DANS L'ACADÉMIE DE NANTES

Lycées publics, privés sous contrat et CFA (sous statut scolaire ou en apprentissage)

LOIRE-ATLANTIQUE (44)	
MFR de Carquefou	Carquefou
Lycée Saint Clair Blain Derval	Derval
MAINE-ET-LOIRE (49)	
Ecole supérieure de formation agricole - ESA	Angers
MFR des Mauges	Beaupréau
MAYENNE (53)	
LEGTA de Laval	Laval
LEGTAP Rochefeuille	Mayenne
MFR La Futaie	Port-Brillet
SARTHE (72)	
LEGTA La Germinière	Rouillon
CFA La Germinière	Rouillon
LEAP Val de Sarthe	Sablé-sur-Sarthe
MFR Bernay-en-Champagne	Bernay-Neuvy-en-Champagne
VENDÉE (85)	
LEGTA Luçon Petré	Sainte-Gemme-la-Plaine
MFR les Herbiers	Les Herbiers
EAP Les Etablères	La Roche-sur-Yon
Antenne de la Roche-sur-Yon du CFA Agrilia Formation	La Roche-sur-Yon

À DECOUVRIR

Publications Onisep



Collection Dossiers
Après le BAC 2017



Collection Dossiers
Écoles d'ingénieurs



Collection Parcours
Les métiers de l'agriculture et de la forêt



toute l'info sur les métiers et les formations

Plus d'info sur les BTSA

www.chlorofil.fr



le site des professionnels et partenaires de l'enseignement agricole français

Plan de classement : AGRI/2010
Cote Kiosque : Agriculture
Arrêté de création du 16/06/2014
Source : Onisep
Mise à jour : octobre 2019



BTSA

Analyses agricoles biologiques et biotechnologies

Le titulaire du BTSA Analyses agricoles, biologiques et biotechnologies assure la responsabilité d'un processus complet d'analyse ou de recherche qui constituent les deux grandes fonctions de son travail.

En recherche, il travaille au sein d'une équipe à effectif variable dont il peut avoir la responsabilité. Il peut être sollicité pour :

- conseiller, appuyer les sites industriels, dont les laboratoires sur les sites de production ;
- valider des procédures d'analyses (analyses rapides) ;
- tester de nouveaux équipements.

En analyse, ses activités sont plus particulièrement organisées par l'analyse et le contrôle des matières premières, des encours et des produits finis ainsi que du process mis en oeuvre pour notamment optimiser la

gestion matière et la qualité du produit. Il veille à l'adéquation du protocole avec les résultats attendus, au respect de son application et à la fiabilité des résultats.

Le technicien de laboratoire doit faire preuve de plus en plus d'autonomie dans l'application du processus d'analyse, dans l'organisation de son travail et, parfois, dans le choix ou l'adaptation du protocole d'analyse ou de recherche et développement.

Ce technicien exerce son activité dans des sites de production industrielle ou dans des laboratoires prestataires. Il travaille sous la responsabilité directe du responsable du laboratoire (ou responsable qualité). Cette dernière fonction est accessible à un technicien avec une expérience professionnelle significative, mais elle est de plus en plus assurée par des personnes ayant une qualification de niveau I.

PROGRAMME

Les matières se répartissent par domaines et modules :

● **les modules communs** dont les matières sont propres à tous les BTSA, toutes spécificités confondues :

Français, Documentation, Langue vivante, Mathématiques, Éducation socioculturelle, Éducation physique et sportive, Informatique.

● **les modules professionnels** dont les matières sont spécifiques :

Informatique, Biologie-Écologie, Physique et chimie, Sciences économiques, sociales et de gestion, Chimie, Biochimie, Microbiologie, Biotechnologie.

● **2 modules pluridisciplinaires :**

«Accompagnement au projet personnel et professionnel (APPP)» et «Module d'initiative locale (MIL)» cf encadré.

Synthèse des apprentissages :

- Traitement des données,
- Technologies de l'information et du multimédia,
- Gestion et organisation du laboratoire,
- Le contrôle et l'analyse,
- Méthodes instrumentales appliquées,
- Techniques d'analyse biologique, biochimique et microbiologique,
- Applications analytiques dans des secteurs d'activités,
- Procédés biotechnologiques.

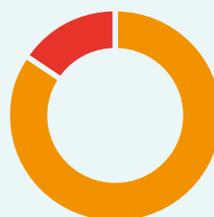
● **Stage** : 16 semaines.

- «**Accompagnement au projet personnel et professionnel (APPP)**»

Permet d'aider le candidat à affiner ses choix à l'issue de la formation et favoriser son insertion.

- «**Module d'initiative locale (MIL)**»

Mis en place par les équipes pédagogiques, le MIL dépend des opportunités locales. Il peut être orienté vers des activités historiques, linguistiques ou géographiques ; l'étude d'une production locale ; l'initiation à des techniques particulières ; l'expression artistique ou encore une étude technico-économique. Un voyage d'étude peut s'inscrire en partie dans ce module.



Dans l'académie de Nantes
lors de la session 2018,
84,7 %
des étudiants
ont été reçus à l'examen.

EXAMEN/VALIDATION

L'évaluation est basée sur 7 épreuves :

■ 5 épreuves de contrôle certificatif en cours de formation (CCF)

■ 2 épreuves terminales (ET) :

Notation : 50 % CCF et 50 % ET.

Épreuves terminales (ET)	Forme et durée	Coefficient
E1 - Expression française et culture socio-économique	écrit - 3h30 + 30 min	6
E7 - Épreuve intégrative à caractère technique, scientifique et professionnel - soutenance d'un dossier - écrit + oral	oral - 45 min 1h30 préparation + entretien)	7 5

EPS et MIL : Seuls les points au-dessus de la moyenne sont pris en compte. Ces points supplémentaires sont **multipliés par trois**.

POURSUITES D'ÉTUDES

L'objectif de cette formation est l'insertion professionnelle.

Toutefois les titulaires du BTSA sont de plus en plus nombreux à continuer leurs études.

Ils peuvent préparer :

- un **certificat de spécialisation (CS)** agricole en moins d'un an ;
- un second BTSA en un an pour acquérir une compétence complémentaire ;
- une **licence professionnelle** ou une **LMD** ;
- un concours pour entrer dans une école d'ingénieurs. Il est toutefois conseillé de passer par une classe préparatoire scientifique post BTSA-BTS-DUT (Ministère de l'agriculture). Ils peuvent aussi intégrer l'une des écoles supérieures agricoles privées.



Pour connaître les poursuites d'études envisageables en Pays de la Loire, consultez les guides régionaux

"Après le bac : choisir ses études supérieures"

sur www.onisep.fr/nantes

LIEUX DE FORMATION DANS L'ACADÉMIE DE NANTES

Lycées publics, privés sous contrat et CFA (sous statut scolaire ou en apprentissage)

MAYENNE (53)	
Lycée professionnel Orion	Evron
VENDÉE (85)	
LEGTA Bel Air	Fontenay-le-Comte

À DECOUVRIR

Publications Onisep



Collection Dossiers
Après le BAC 2016



Collection Dossiers
Écoles d'ingénieurs



Collection Parcours
Les métiers de l'agriculture et de la forêt



toute l'info sur les métiers et les formations

Plus d'info sur les BTSA

www.chlorofil.fr



le site des professionnels et partenaires de l'enseignement agricole français

Plan de classement : AGRI/5305 01
Cote Kiosque : Agriculture
Arrêté de création du 21/07/2009
Source : Onisep
Mise à jour : octobre 2019



BTSA

Aquaculture

Ce BTSA forme les étudiants à la gestion d'une entreprise aquacole. La formation est axée en premier lieu sur l'étude des milieux aquatiques naturels et artificiels et sur la connaissance des espèces d'élevage. L'étudiant est capable de mener toutes les étapes d'une production aquacole : sélection des géniteurs, reproduction, alimentation, suivi de l'état sanitaire, analyse des conditions d'élevage, utilisation des équipements, opérations de tri et d'abattage, conditionnement des animaux.

Qu'il s'agisse d'une production en eau douce ou en milieu marin, en milieu naturel ou en bassins, l'étudiant est sensibilisé aux impacts de son activité sur l'environnement et au suivi de la qualité de l'eau.

L'aspect économique est l'autre volet important de cette formation. L'étudiant est formé à la gestion d'entreprise, à l'utilisation d'outils de gestion et de comptabilité. Il

apprend à réaliser des diagnostics qui prennent en compte à la fois l'aspect technique, financier, réglementaire et environnemental de l'activité d'élevage. Il est capable de faire des choix ou de formuler des conseils pour adapter la production au marché et aux contraintes de l'exploitation.

La plupart des titulaires du BTSA se dirigent vers les entreprises aquacoles, bien souvent d'abord comme salariés. Ils sont techniciens dans des organismes de recherche, chargés de production, cadres techniques ou agent commercial dans les secteurs para-aquacoles (producteurs d'aliments, ateliers de transformation, aquariologie, animaleries, etc.). Ils peuvent s'installer à leur compte comme pisciculteur ou conchyliculteur et gérer leur propre exploitation ou travailler dans des secteurs plus singuliers comme la culture d'algues, l'élevage de crustacés, l'aquariophilie marine ou la pêche continentale ou en estuaire.

PROGRAMME

Les matières se répartissent par domaines et modules :

● **les modules communs** dont les matières sont propres à tous les BTSA, toutes spécificités confondues :

Français, Documentation, Langue vivante, Mathématiques, Éducation socioculturelle, Éducation physique et sportive, Informatique.

● **les modules professionnels** dont les matières sont spécifiques :

Informatique, Biologie-Écologie, Physique et chimie, Sciences économiques, sociales et de gestion, Sciences et techniques des équipements, Aquaculture.

● **2 modules pluridisciplinaires :**

« Accompagnement au projet personnel et professionnel (APPP) » et « Module d'initiative locale (MIL) » cf encadré.

Synthèse des apprentissages :

- Traitement des données,
- Technologies de l'information et du multimédia,
- Les écosystèmes aquatiques,
- Les espèces élevées en aquaculture,
- Production aquacole basée sur une alimentation exogène,
- Production aquacole basée sur l'exploitation du milieu naturel,
- Équipements aquacoles,
- Fonctionnement de l'entreprise aquacole,
- Filière, marché et territoire.

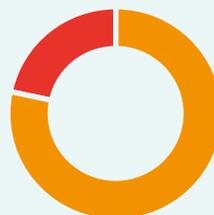
● **Stages :** 12 à 16 semaines.

- « **Accompagnement au projet personnel et professionnel (APPP)** »

Permet d'aider le candidat à affiner ses choix à l'issue de la formation et favoriser son insertion.

- « **Module d'initiative locale (MIL)** »

Mis en place par les équipes pédagogiques, le MIL dépend des opportunités locales. Il peut être orienté vers des activités historiques, linguistiques ou géographiques ; l'étude d'une production locale ; l'initiation à des techniques particulières ; l'expression artistique ou encore une étude technico-économique. Un voyage d'étude peut s'inscrire en partie dans ce module.



Dans l'académie de Nantes
lors de la session 2018,
78,6 %
des étudiants
ont été reçus à l'examen.

EXAMEN/VALIDATION

L'évaluation est basée sur 7 épreuves :

■ 5 épreuves de contrôle certificatif en cours de formation (CCF)

■ 2 épreuves terminales (ET) :

Notation : 50 % CCF et 50 % ET.

Épreuves terminales (ET)	Forme et durée	Coefficient
E1 - Expression française et culture socio-économique	écrit - 3h30 + 30 min	6
E7 - Épreuve intégrative à caractère technique, scientifique et professionnel - soutenance d'un dossier - écrit + oral	oral - 45 min 1h30 préparation + entretien)	7 5

EPS et MIL : Seuls les points au-dessus de la moyenne sont pris en compte. Ces points supplémentaires sont **multipliés par trois**.

POURSUITES D'ÉTUDES

L'objectif de cette formation est l'insertion professionnelle.

Toutefois les titulaires du BTSa sont de plus en plus nombreux à continuer leurs études.

Ils peuvent préparer :

- un **certificat de spécialisation (CS)** agricole en moins d'un an ;
- un second BTSa en un an pour acquérir une compétence complémentaire ;
- une **licence professionnelle** ou une **LMD** ;
- un concours pour entrer dans une école d'ingénieurs. Il est toutefois conseillé de passer par une classe préparatoire scientifique post BTSa-BTS-DUT (Ministère de l'agriculture). Ils peuvent aussi intégrer l'une des écoles supérieures agricoles privées.



Pour connaître les poursuites d'études envisageables en Pays de la Loire, consultez les guides régionaux

"Après le bac : choisir ses études supérieures"

sur www.onisep.fr/nantes

LIEUX DE FORMATION DANS L'ACADÉMIE DE NANTES

Lycées publics, privés sous contrat et CFA (sous statut scolaire ou en apprentissage)

LOIRE-ATLANTIQUE (44)

CFA Jules Rieffel - site de Guérande

Guérande

À DECOUVRIR

Publications Onisep



Collection Dossiers
Après le BAC 2016



Collection Dossiers
Écoles d'ingénieurs



Collection Parcours
Les métiers de l'agriculture et de la forêt

onisep.fr

toute l'info sur les métiers et les formations

Plus d'info sur les BTSa

www.chlorofil.fr



le site des professionnels et partenaires de l'enseignement agricole français

Plan de classement : AGRI/3460 15
Cote Kiosque : Agriculture
Arrêté de création du 19/06/2013
Source : Onisep
Mise à jour : octobre 2019



BTSA

Développement, animation des territoires ruraux

Le titulaire de ce BTSA est un professionnel polyvalent qui intervient dans l'animation des territoires, le montage de projets ou encore la gestion d'une structure.

Les missions de ce technicien supérieur seront donc principalement :

- la conception et la mise en oeuvre d'un projet à caractère social, économique, touristique, culturel...
- l'animation et la gestion d'une activité, d'une structure, d'un événement...

Ces activités très variées s'effectuent au profit des territoires ruraux, des exploitations agricoles et des entreprises rurales et des usagers en territoires ruraux.

Les conditions d'exercice dépendent des structures, des activités et des statuts de l'organisme employeur. Les

emplois proposés peuvent impliquer de nombreux déplacements sur le territoire. Ils peuvent également nécessiter la pratique d'une langue étrangère, notamment lors d'activités d'animation.

Selon le lieu d'exercice et les missions qui lui sont confiées, le titulaire de ce diplôme peut être chargé de développement local, animateur de territoire rural, responsable de structure, coordonnateur de projet...

Ce technicien supérieur peut exercer dans des collectivités territoriales (communes, structures intercommunales...), des associations, des exploitations, etc.

Après quelques années d'expérience, le titulaire de l'emploi peut évoluer vers des postes d'encadrement.

PROGRAMME

Les matières se répartissent par domaines et modules :

● **les modules communs** dont les matières sont propres à tous les BTSA, toutes spécificités confondues :

Français, Documentation, Langue vivante, Mathématiques, Éducation socioculturelle, Éducation physique et sportive, Informatique.

● **les modules professionnels** dont les matières sont spécifiques :

Informatique, Sciences économiques, sociales et de gestion, Gestion commerciale.

● **2 modules pluridisciplinaires :**

« Accompagnement au projet personnel et professionnel (APPP) » et « Module d'initiative locale (MIL) » cf encadré.

Synthèse des apprentissages :

- Traitement des données,
- Technologies de l'information et du multimédia,
- De l'espace au territoire,
- Les acteurs de services en territoire rural,
- Diagnostic de territoire cible dans le secteur des services,
- Méthodologie, conception et conduite d'un projet de service en territoire rural,
- Mercatique, gestion juridique et financière des services,
- Animation, communication et négociation professionnelles.

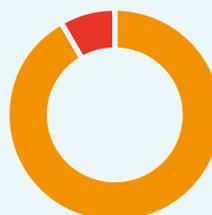
● **Stage :** 12 à 16 semaines.

- « **Accompagnement au projet personnel et professionnel (APPP)** »

Permet d'aider le candidat à affiner ses choix à l'issue de la formation et favoriser son insertion.

- « **Module d'initiative locale (MIL)** »

Mis en place par les équipes pédagogiques, le MIL dépend des opportunités locales. Il peut être orienté vers des activités historiques, linguistiques ou géographiques ; l'étude d'une production locale ; l'initiation à des techniques particulières ; l'expression artistique ou encore une étude technico-économique. Un voyage d'étude peut s'inscrire en partie dans ce module.



Dans l'académie de Nantes
lors de la session 2018,
91,7 %
des étudiants
ont été reçus à l'examen.

EXAMEN/VALIDATION

L'évaluation est basée sur 7 épreuves :

■ 5 épreuves de contrôle certificatif en cours de formation (CCF)

■ 2 épreuves terminales (ET) :

Notation : 50 % CCF et 50 % ET.

Épreuves terminales (ET)	Forme et durée	Coefficient
E1 - Expression française et culture socio-économique	écrit - 3h30 + 30 min	6
E7 - Épreuve intégrative à caractère technique, scientifique et professionnel - soutenance d'un dossier - écrit + oral	oral - 45 min 1h30 préparation + entretien)	7 5

EPS et MIL : Seuls les points au-dessus de la moyenne sont pris en compte. Ces points supplémentaires sont multipliés par trois.

POURSUITES D'ÉTUDES

L'objectif de cette formation est l'insertion professionnelle.

Toutefois les titulaires du BTSA sont de plus en plus nombreux à continuer leurs études.

Ils peuvent préparer :

- un **certificat de spécialisation (CS)** agricole en moins d'un an ;
- un second BTSA en un an pour acquérir une compétence complémentaire ;
- une **licence professionnelle** dans les domaines tels que la conduite de projet en espace rural, le tourisme, l'animation locale...



Pour connaître les poursuites d'études envisageables en Pays de la Loire, consultez les guides régionaux

"Après le bac : choisir ses études supérieures"

sur www.onisep.fr/nantes

LIEUX DE FORMATION DANS L'ACADÉMIE DE NANTES

Lycées publics, privés sous contrat et CFA (sous statut scolaire ou en apprentissage)

LOIRE-ATLANTIQUE (44)	
Lycée Charles Péguy	Clisson
MAINE-ET-LOIRE (49)	
MFR Le Cèdre	Saint-Barthélémy-d'Anjou
MAYENNE (53)	
Lycée professionnel Orion	Evron
SARTHE (72)	
LP Les Horizons	Saint-Saturnin
VENDÉE (85)	
LEGTA Bel Air	Fontenay-le-Comte

À DECOUVRIR

Publications Onisep



Collection Dossiers
Après le BAC 2016



Collection Dossiers
Écoles d'ingénieurs



Collection Parcours
Les métiers de l'agriculture et de la forêt



toute l'info sur les métiers et les formations

Plus d'info sur les BTSA

www.chlorofil.fr



le site des professionnels et partenaires de l'enseignement agricole français

Plan de classement : AGRI/7800
Cote Kiosque : Agriculture
Arrêté de création du 15/06/2012
Source : Onisep
Mise à jour : octobre 2019



BTSA

Génie des équipements agricoles

Le titulaire du BTSA Génie des équipements agricoles est un expert pour l'aide à la décision, dans le cadre de l'achat d'un nouveau matériel ou de l'amélioration des équipements d'une exploitation.

Il aide le client à raisonner son achat et lui apporte son aide technique. Il peut prendre en charge ou organiser des démonstrations de matériel. Il connaît les technologies diverses, souvent de pointe, pour utiliser de façon optimale les équipements destinés à l'élevage, à la culture, l'horticulture ou la forêt. Il assure la pérennité de ces matériels en participant aux choix stratégiques d'investissement (maintenance de matériels neufs ou d'occasion).

Grâce à ses compétences techniques, il peut contribuer à la conception et à l'adaptation des équipements. Ses connaissances en gestion le rendent capables de prendre part à l'élaboration de stratégies commerciales.

Les activités en agroéquipement sont le plus souvent liées à la saisonnalité de l'agriculture. Pour les salariés, le temps de travail est souvent annualisé et les horaires journaliers ou hebdomadaires peuvent varier fortement en fonction de la période de l'année.

De plus, les activités de prestation de service peuvent exiger une mobilité géographique en fonction du rayon d'action de l'entreprise. Malgré les progrès techniques, ces emplois nécessitent des efforts physiques importants (matériel de grande taille, pièces lourdes, ...).

Le titulaire du BTSA peut être employé soit par des constructeurs-importateurs et distributeurs de matériels et d'équipements pour l'agriculture, soit par les utilisateurs de ces équipements (exploitants agricoles et forestiers, coopératives d'utilisation de matériels agricoles - CUMA - entreprises de travaux agricoles, ruraux et forestiers - ETARF - collectivités territoriales...).

PROGRAMME

Les matières se répartissent par domaines et modules :

● **les modules communs** dont les matières sont propres à tous les BTSA, toutes spécificités confondues :

Français, Documentation, Langue vivante, Mathématiques, Éducation socioculturelle, Éducation physique et sportive, Informatique.

● **les modules professionnels** dont les matières sont spécifiques :

Informatique, Sciences économiques, sociales et de gestion, Gestion commerciale, Sciences et techniques des équipements/Agroéquipements, Agronomie, Zootechnie.

● **2 modules pluridisciplinaires :**

«Accompagnement au projet personnel et professionnel (APPP)» et «Module d'initiative locale (MIL)» cf encadré.

Synthèse des apprentissages :

- Traitement des données,
- Technologies de l'information et du multimédia,
- Économie et gestion des agroéquipements
- Techniques commerciales liées aux agroéquipements,
- Sciences agronomiques et agroéquipements
- Approche scientifique des systèmes techniques en agroéquipements,
- Outils graphiques et langage du technicien,
- Mise en oeuvre et maintenance des agroéquipements.

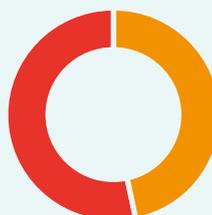
● **Stage** : 12 à 16 semaines.

- «**Accompagnement au projet personnel et professionnel (APPP)**»

Permet d'aider le candidat à affiner ses choix à l'issue de la formation et favoriser son insertion.

- «**Module d'initiative locale (MIL)**»

Mis en place par les équipes pédagogiques, le MIL dépend des opportunités locales. Il peut être orienté vers des activités historiques, linguistiques ou géographiques ; l'étude d'une production locale ; l'initiation à des techniques particulières ; l'expression artistique ou encore une étude technico-économique. Un voyage d'étude peut s'inscrire en partie dans ce module.



Dans l'académie de Nantes
lors de la session 2018,

46,7 %

des étudiants
ont été reçus à l'examen.

EXAMEN/VALIDATION

L'évaluation est basée sur 7 épreuves :

■ 5 épreuves de contrôle certificatif en cours de formation (CCF)

■ 2 épreuves terminales (ET) :

Notation : 50 % CCF et 50 % ET.

Épreuves terminales (ET)	Forme et durée	Coefficient
E1 - Expression française et culture socio-économique	écrit - 3h30 + 30 min	6
E7 - Épreuve intégrative à caractère technique, scientifique et professionnel - soutenance d'un dossier - écrit + oral	oral - 45 min 1h30 préparation + entretien)	7 5

EPS et MIL : Seuls les points au-dessus de la moyenne sont pris en compte. Ces points supplémentaires sont **multipliés par trois**.

POURSUITES D'ÉTUDES

L'objectif de cette formation est l'insertion professionnelle.

Toutefois les titulaires du BTSA sont de plus en plus nombreux à continuer leurs études.

Ils peuvent préparer :

- un **certificat de spécialisation (CS)** agricole en moins d'un an ;
- un **second BTSA** en un an pour acquérir une compétence complémentaire ;
- une **licence professionnelle** ou une **LMD** ;
- un concours pour entrer dans une école d'ingénieurs. Il est toutefois conseillé de passer par une **classe préparatoire scientifique post BTSA-BTS-DUT** (Ministère de l'agriculture). Ils peuvent aussi intégrer l'une des écoles supérieures agricoles privées.

Au bout d'un an d'expérience, ils peuvent également préparer le diplôme d'expert automobile en étant dispensé de certaines unités de formation.



Pour connaître les poursuites d'études envisageables en Pays de la Loire, consultez les guides régionaux

"Après le bac : choisir ses études supérieures"

sur www.onisep.fr/nantes

LIEUX DE FORMATION DANS L'ACADÉMIE DE NANTES

Lycées publics, privés sous contrat et CFA (sous statut scolaire ou en apprentissage)

LOIRE-ATLANTIQUE (44)	
Lycée Saint Clair Blain Derval	Derval
MAINE-ET-LOIRE (49)	
MFR des Mauges	Beaupréau-en-Mauges
MAYENNE (53)	
MFR La Pignerie	Laval
SARTHE (72)	
CFA La Germinière	Rouillon
VENDÉE (85)	
MFR de Mouilleron-en-Pareds	Mouilleron-Saint-Germain

À DECOUVRIR

Publications Onisep



Collection Dossiers
Après le BAC 2016



Collection Dossiers
Écoles d'ingénieurs



Collection Parcours
Les métiers de l'agriculture et de la forêt



toute l'info sur les métiers et les formations

Plus d'info sur les BTSA

www.chlorofil.fr



le site des professionnels et partenaires de l'enseignement agricole français

Plan de classement : AGRI/6510 02
Cote Kiosque : Agriculture
Arrêté de création du 15/06/2012
Source : Onisep
Mise à jour : octobre 2019



BTSA

Gestion et maîtrise de l'eau

Le titulaire du BTSA Gestion et maîtrise de l'eau peut exercer des activités très variées qui font appel à des compétences spécifiques au domaine de l'eau.

On distingue trois catégories :

- les installations pour l'utilisation de l'eau par les humains ;
- l'utilisation de l'eau pour l'irrigation des cultures ;
- les activités liées à la gestion du milieu naturel.

Dans tout les cas, Il est en mesure de réaliser des études et contrôles et d'assurer un appui technico-économique et de conseil aux agriculteurs et aux utilisateurs de l'irrigation.

De plus, il peut assurer également la gestion d'une unité de traitement de l'eau potable ou usée et contribuer à une activité de commercialisation du matériel d'irrigation.

Le détenteur de ce diplôme peut évoluer de façon différente selon la structure dans laquelle il est employé.

Dans les entreprises responsables du traitement des eaux, les possibilités d'évolution concernent l'accès aux postes de surveillant de traitement, responsable d'exploitation, chef de secteur ou chef de service. Dans les bureaux d'étude, il est possible de devenir chargé d'étude puis chef de projet. Dans les établissements publics à caractère administratif, l'assistant d'intervention peut évoluer vers la fonction de chargé d'intervention.

Celui qui assure une fonction d'agent commercial sur un territoire limité peut évoluer vers des fonctions de chargé de secteur sur le territoire national voire international. Certains pourront devenir des revendeurs exclusifs.

PROGRAMME

Les matières se répartissent par domaines et modules :

● **les modules communs** dont les matières sont propres à tous les BTSA, toutes spécificités confondues :

Français, Documentation, Langue vivante, Mathématiques, Éducation socioculturelle, Éducation physique et sportive, Informatique.

● **les modules professionnels** dont les matières sont spécifiques :

Biologie-Écologie, Physique et chimie, Sciences économiques, sociales et de gestion, Sciences et techniques des équipements/Équipements hydrauliques, Agronomie.

● **2 modules pluridisciplinaires :**

«Accompagnement au projet personnel et professionnel (APPP)» et «Module d'initiative locale (MIL)» cf encadré.

Synthèse des apprentissages :

- Traitement des données,
- Technologies de l'information et du multimédia,
- Eau-Territoires-Sociétés et aménagements hydrauliques,
- Ressources en eau et aménagements hydrauliques,
- Systèmes hydrotechniques,
- Projets d'équipements hydrotechniques,
- Équipements d'un système hydraulique pluritechnique,
- Géomatique et topométrie,
- Conception et dessin assistés par ordinateur (CAO-DAO),
- Conduite d'opérations techniques.

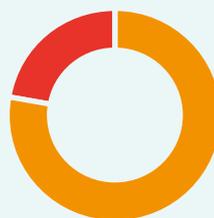
● **Stage** : 12 à 16 semaines.

- «**Accompagnement au projet personnel et professionnel (APPP)**»

Permet d'aider le candidat à affiner ses choix à l'issue de la formation et favoriser son insertion.

- «**Module d'initiative locale (MIL)**»

Mis en place par les équipes pédagogiques, le MIL dépend des opportunités locales. Il peut être orienté vers des activités historiques, linguistiques ou géographiques ; l'étude d'une production locale ; l'initiation à des techniques particulières ; l'expression artistique ou encore une étude technico-économique. Un voyage d'étude peut s'inscrire en partie dans ce module.



Dans l'académie de Nantes lors de la session 2018,

77,8 %

des étudiants ont été reçus à l'examen.

EXAMEN/VALIDATION

L'évaluation est basée sur 7 épreuves :

■ 5 épreuves de contrôle certificatif en cours de formation (CCF)

■ 2 épreuves terminales (ET) :

Notation : 50 % CCF et 50 % ET.

Épreuves terminales (ET)	Forme et durée	Coefficient
E1 - Expression française et culture socio-économique	écrit - 3h30 + 30 min	6
E7 - Épreuve intégrative à caractère technique, scientifique et professionnel - soutenance d'un dossier - écrit + oral	oral - 45 min 1h30 préparation + entretien)	7 5

EPS et MIL : Seuls les points au-dessus de la moyenne sont pris en compte. Ces points supplémentaires sont **multipliés par trois**.

POURSUITES D'ÉTUDES

L'objectif de cette formation est l'insertion professionnelle.

Toutefois les titulaires du BTSA sont de plus en plus nombreux à continuer leurs études.

Ils peuvent préparer :

- un **certificat de spécialisation (CS)** agricole en moins d'un an ;
- un **second BTSA** en un an pour acquérir une compétence complémentaire ;
- une **licence professionnelle** ou une **LMD** ;
- un concours pour entrer dans une école d'ingénieurs. Il est toutefois conseillé de passer par une **classe préparatoire scientifique post BTSA-BTS-DUT** (Ministère de l'agriculture). Ils peuvent aussi intégrer l'une des écoles supérieures agricoles privées.



Pour connaître les poursuites d'études envisageables en Pays de la Loire, consultez les guides régionaux

"Après le bac : choisir ses études supérieures"

sur www.onisep.fr/nantes

LIEUX DE FORMATION DANS L'ACADÉMIE DE NANTES

Lycées publics, privés sous contrat et CFA (sous statut scolaire ou en apprentissage)

VENDÉE (85)

EAP Les Établières

La Roche-sur-Yon

À DECOUVRIR

Publications Onisep



Collection Dossiers
Après le BAC 2016



Collection Dossiers
Écoles d'ingénieurs



Collection Parcours
Les métiers de l'agriculture et de la forêt



toute l'info sur les métiers et les formations

Plus d'info sur les BTSA

www.chlorofil.fr



le site des professionnels et partenaires de l'enseignement agricole français

Plan de classement : AGRI/7700
Cote Kiosque : Agriculture
Arrêté de création du 12/07/2011
Source : Onisep
Mise à jour : octobre 2019



BTSA

Gestion et protection de la nature

Le titulaire de ce BTSA est chargé de la mise en oeuvre sur le terrain des programmes ou projets de gestion des espaces et des ressources dans la perspective d'une gestion durable. Il intervient dans le but d'assurer le maintien de la biodiversité des espèces et leur cohabitation avec les activités humaines, d'assurer l'équilibre de l'ensemble des écosystèmes naturels et la gestion de tous les espaces, de les mettre en valeur (valeur écologique, économique, culturelle) et de sensibiliser et éduquer les publics.

Ces emplois sont généralement spécialisés, soit dans le domaine de la gestion, soit dans le domaine de la valorisation patrimoniale.

Dans le domaine de la gestion, le technicien supérieur applique sur le terrain les préconisations de gestion conservatoire et environnementale : préservation, conservation, restauration, protection, réhabilitation, aménagement...

Dans le domaine de la valorisation patrimoniale, il intervient auprès de différents publics : animation, éducation, interprétation, tourisme nature.

Il est amené à collaborer avec des partenaires multiples dans le cadre de la mise en oeuvre de politiques concertées et à participer à des dynamiques de réseau.

Il initie des projets/actions en cohérence avec le projet de gestion d'un territoire.

PROGRAMME

Les matières se répartissent par domaines et modules :

● **les modules communs** dont les matières sont propres à tous les BTSA, toutes spécificités confondues :

Français, Documentation, Langue vivante, Mathématiques, Éducation socioculturelle, Éducation physique et sportive, Informatique.

● **les modules professionnels** dont les matières sont spécifiques :

Biologie-Écologie, Physique et Chimie, Sciences économiques sociales et de gestion, Sciences et techniques des équipements, Agronomie, Aménagement/gestion des espaces naturels, Histoire-géographie.

● **2 modules pluridisciplinaires :**

« Accompagnement au projet personnel et professionnel (APPP) » et « Module d'initiative locale (MIL) ». cf encadré.

Synthèse des apprentissages :

- Traitement des données,
- Technologies de l'information et du multimédia,
- Expertises naturalistes,
- Gestion de la nature et concertation territoriale,
- Opération de génie écologique,
- Animation d'un public,
- Démarche de projet d'aménagement et de valorisation des espaces naturels,
- Mise en oeuvre de projets de gestion, de valorisation et de préservation de la nature.

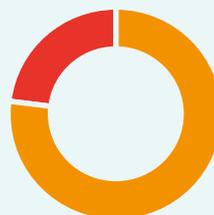
● **Stage** : 12 à 16 semaines.

- «Accompagnement au projet personnel et professionnel (APPP)»

Permet d'aider le candidat à affiner ses choix à l'issue de la formation et favoriser son insertion.

- «Module d'initiative locale (MIL)»

Mis en place par les équipes pédagogiques, le MIL dépend des opportunités locales. Il peut être orienté vers des activités historiques, linguistiques ou géographiques ; l'étude d'une production locale ; l'initiation à des techniques particulières ; l'expression artistique ou encore une étude technico-économique. Un voyage d'étude peut s'inscrire en partie dans ce module.



Dans l'académie de Nantes
lors de la session 2018,
77,1 %
des étudiants
ont été reçus à l'examen.

EXAMEN/VALIDATION

L'évaluation est basée sur 7 épreuves :

- 5 épreuves de contrôle certificatif en cours de formation (CCF)
 - 2 épreuves terminales (ET) :
- Notation : 50 % CCF et 50 % ET.

Épreuves terminales (ET)	Forme et durée	Coefficient
E1 - Expression française et culture socio-économique	écrit - 3h30 + 30 min	6
E7 - Épreuve intégrative à caractère technique, scientifique et professionnel - soutenance d'un dossier - écrit + oral	oral - 45 min 1h30 préparation + entretien)	7 5

EPS et MIL : Seuls les points au-dessus de la moyenne sont pris en compte. Ces points supplémentaires sont **multipliés par trois**.

POURSUITES D'ÉTUDES

L'objectif de cette formation est l'insertion professionnelle.

Toutefois les titulaires du BTSA sont de plus en plus nombreux à continuer leurs études.

Ils peuvent préparer :

- un **certificat de spécialisation (CS)** agricole en moins d'un an ;
- un **second BTSA** en un an pour acquérir une compétence complémentaire ;
- une **licence professionnelle** ou une **LMD** ;
- un concours pour entrer dans une école d'ingénieurs. Il est toutefois conseillé de passer par une **classe préparatoire scientifique post BTSA-BTS-DUT** (Ministère de l'agriculture). Ils peuvent aussi intégrer l'une des écoles supérieures agricoles privées.



Pour connaître les poursuites d'études envisageables en Pays de la Loire, consultez les guides régionaux

"Après le bac : choisir ses études supérieures"

sur www.onisep.fr/nantes

LIEUX DE FORMATION DANS L'ACADÉMIE DE NANTES

Lycées publics, privés sous contrat et CFA (sous statut scolaire ou en apprentissage)

LOIRE-ATLANTIQUE (44)	
LEGTAP Briacé	Le Landreau
MAINE-ET-LOIRE (49)	
Ecole supérieure de formation agricole - ESA	Angers
SARTHE (72)	
MFR Les Forges	La Ferté-Bernard
VENDÉE (85)	
LEGTPA Nature	La Roche-sur-Yon

À DECOUVRIR

Publications Onisep



Collection Dossiers
Après le BAC 2016



Collection Dossiers
Écoles d'ingénieurs



Collection Parcours
Les métiers de l'agriculture et de la forêt



tout l'info sur les métiers et les formations

Plus d'info sur les BTSA

www.chlorofil.fr



le site des professionnels et partenaires de l'enseignement agricole français

Plan de classement : AGRI/7605
Cote Kiosque : Agriculture
Arrêté de création du 12/07/2011
Source : Onisep
Mise à jour : octobre 2019



BTSA

Gestion forestière

Le titulaire de ce BTSA est formé à la gestion des forêts et des espaces boisés, ce qui constitue le cœur du métier. Cependant, il peut être amené à mener des tâches très variées : diagnostic sylvicole, martelage en gestion sylvicole, reboisement, aménagement et plan de gestion, mise en marché des bois, conseil aux propriétaires, mise en oeuvre et contrôle de la réglementation...

Ce technicien apprend à connaître les essences forestières, à évaluer la qualité du bois et les potentialités d'une parcelle de forêt. Il sait utiliser les outils géomatiques, faire des relevés topographiques, produire des inventaires et des diagnostics qui permettront d'effectuer des choix en terme de gestion forestière. L'activité professionnelle tend à se déplacer et à s'exercer assez souvent à distance du lieu de la production forestière. Elle peut se situer beaucoup

plus en amont des activités de production forestière, généralement « dans des bureaux » pour la gestion de projets, ou plus en aval avec le renforcement de la fonction logistique, le développement de structures de stockage et de conditionnement des bois ...

Le technicien forestier peut être employé par des organismes publics comme l'Office national des forêts (ONF), les Directions départementales des territoires (DDT), des collectivités territoriales, les centres régionaux de la propriété forestière, les chambres d'agriculture, des associations, groupements ou syndicats de propriétaires forestiers, les organismes de recherche. Dans le secteur privé, il peut exercer dans des coopératives et exploitations forestières ou entreprises de transformation du bois.

PROGRAMME

En BTSA, les matières se répartissent par domaines et modules :

- **les modules communs** dont les matières sont propres à tous les BTSA, toutes spécificités confondues :

Français, Documentation, Langue vivante, Mathématiques, Éducation socioculturelle, Éducation physique et sportive, Informatique.

- **les modules professionnels** dont les matières sont spécifiques :

Biologie-Écologie, Sciences économiques, sociales et de gestion, Sciences et techniques des équipements, Aménagement/Gestion forestière.

- **2 modules pluridisciplinaires :**

«Accompagnement au projet personnel et professionnel (APPP)» et «Module d'initiative locale (MIL)». cf encadré.

Synthèse des apprentissages :

- Traitements des données,
- Technologies de l'information et du multimédia,
- Diagnostic forestiers,
- Politiques forestières, acteurs et territoires,
- Interventions de gestion durable en forêts ou autres espaces boisés,
- Mobilisation et valorisation du bois,
- Planification forestières.

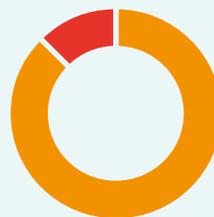
- **Stage** : 12 à 16 semaines.

- «Accompagnement au projet personnel et professionnel (APPP)»

Permet d'aider le candidat à affiner ses choix à l'issue de la formation et favoriser son insertion.

- «Module d'initiative locale (MIL)»

Mis en place par les équipes pédagogiques, le MIL dépend des opportunités locales. Il peut être orienté vers des activités historiques, linguistiques ou géographiques ; l'étude d'une production locale ; l'initiation à des techniques particulières ; l'expression artistique ou encore une étude technico-économique. Un voyage d'étude peut s'inscrire en partie dans ce module.



Dans l'académie de Nantes
lors de la session 2018,
87,5 %
des étudiants
ont été reçus à l'examen.

EXAMEN/VALIDATION

L'évaluation est basée sur 7 épreuves :

■ 5 épreuves de contrôle certificatif en cours de formation (CCF)

■ 2 épreuves terminales (ET) :

Notation : 50 % CCF et 50 % ET.

Épreuves terminales (ET)	Forme et durée	Coefficient
E1 - Expression française et culture socio-économique	écrit - 3h30 + 30 min	6
E7 - Épreuve intégrative à caractère technique, scientifique et professionnel - soutenance d'un dossier - écrit + oral	oral - 45 min 1h30 préparation + entretien)	7 5

EPS et MIL : Seuls les points au-dessus de la moyenne sont pris en compte. Ces points supplémentaires sont **multipliés par trois**.

POURSUITES D'ÉTUDES

L'objectif de cette formation est l'insertion professionnelle.

Toutefois les titulaires du BTSA sont de plus en plus nombreux à continuer leurs études.

Ils peuvent préparer :

- un **certificat de spécialisation (CS)** agricole en moins d'un an ;
- un **second BTSA** en un an pour acquérir une compétence complémentaire ;
- une **licence professionnelle** ou une **LMD** ;
- un concours pour entrer dans une école d'ingénieurs. Il est toutefois conseillé de passer par une **classe préparatoire scientifique post BTSA-BTS-DUT** (Ministère de l'agriculture). Ils peuvent aussi intégrer l'une des écoles supérieures agricoles privées.



Pour connaître les poursuites d'études envisageables en Pays de la Loire, consultez les guides régionaux

"Après le bac : choisir ses études supérieures"

sur www.onisep.fr/nantes

LIEUX DE FORMATION DANS L'ACADÉMIE DE NANTES

Lycées publics, privés sous contrat et CFA (sous statut scolaire ou en apprentissage)

SARTHE (72)

LEGTA La Germinière

Rouillon

À DECOUVRIR

Publications Onisep



Collection Dossiers
Après le BAC 2016



Collection Dossiers
Écoles d'ingénieurs



Collection Parcours
Les métiers de l'agriculture et de la forêt



toute l'info sur les métiers et les formations

Plus d'info sur les BTSA

www.chlorofil.fr



le site des professionnels et partenaires de l'enseignement agricole français

Plan de classement : AGRI/4210 01
Cote Kiosque : Agriculture
Arrêté de création du 15/06/2012
Source : Onisep
Mise à jour : octobre 2019



BTSA

Production horticole

L'horticulture c'est maîtriser des calendriers de production, planifier des chantiers, prévoir des approvisionnements, choisir des espèces, des techniques et des investissements. L'objectif du BTSA Production horticole est de former des techniciens supérieurs capables :

- d'assurer le suivi des cultures dans une entreprise horticole ;
- de commercialiser les produits horticoles alimentaires et non-alimentaires ;
- de conseiller et de devenir technicien d'expérimentation.

Dans le domaine de la production, il participe à l'élaboration du plan de production et le met en oeuvre en assurant le suivi des cultures. Il organise la récolte, le conditionnement, la conservation, le stockage et, éventuellement, les premières opérations de mise sur le marché.

Dans le domaine du conseil, il répond aux demandes d'appui technique et technico-économique exprimées par

les responsables d'exploitation ou de cultures. Il participe à l'animation locale et au développement des liaisons entre les producteurs.

Dans le domaine de l'expérimentation, il met en place un protocole d'expérimentation au sein d'une équipe, en entreprise ou en station, sous le contrôle du responsable de la recherche. Il participe à la diffusion des résultats de l'expérimentation.

Après quelques années d'expérience, il est responsable ou chef de culture alimentaire (légumes et/ou fruits) ou non-alimentaire (pépinière et/ou floriculture). Il peut également s'orienter dans le secteur de la distribution en devenant, par exemple, technico-commercial (vente de plantes, de fleurs, de produits phytosanitaires etc.).

Employé par divers organismes (chambre d'agriculture, groupements de producteurs etc.), il peut devenir agent de développement ou conseiller horticole ou technicien d'expérimentation.

PROGRAMME

En BTSA, les matières se répartissent par domaines et modules :

- **les modules communs dont les matières sont propres à tous les BTSA, toutes spécificités confondues :**

Français, Documentation, Langue vivante, Mathématiques, Éducation socioculturelle, Éducation physique et sportive, Informatique.

- **les modules professionnels dont les matières sont spécifiques à l'option choisie :**

Biologie-Écologie, Physique et Chimie, Sciences économiques sociales et de gestion, Sciences et techniques des équipements/Agroéquipements, Agronomie, Sciences et techniques horticoles.

- **2 modules pluridisciplinaires :**

« Accompagnement au projet personnel et professionnel (APPP) » et « Module d'initiative locale (MIL) ». cf encadré.

Synthèse des apprentissages :

- Traitement de données,
- Technologies de l'information et du multimédia,
- Marchés, filières et territoires,
- Pilotage de l'entreprise horticole,
- Fonctionnement des agrosystèmes horticoles,
- Conduite d'expérimentation,
- Conduite de processus de productions horticoles,
- Génie des équipements horticoles,
- Organisation du travail et gestion des ressources humaines.

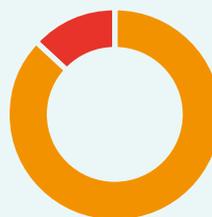
- **Stage :** 12 à 16 semaines.

- «Accompagnement au projet personnel et professionnel (APPP)»

Permet d'aider le candidat à affiner ses choix à l'issue de la formation et favoriser son insertion.

- «Module d'initiative locale (MIL)»

Mis en place par les équipes pédagogiques, le MIL dépend des opportunités locales. Il peut être orienté vers des activités historiques, linguistiques ou géographiques ; l'étude d'une production locale ; l'initiation à des techniques particulières ; l'expression artistique ou encore une étude technico-économique. Un voyage d'étude peut s'inscrire en partie dans ce module.



Dans l'académie de Nantes
lors de la session 2018,

87 %

des étudiants
ont été reçus à l'examen.

EXAMEN/VALIDATION

L'évaluation est basée sur 7 épreuves :

■ 5 épreuves de contrôle certificatif en cours de formation (CCF)

■ 2 épreuves terminales (ET) :

Notation : 50 % CCF et 50 % ET.

Épreuves terminales (ET)	Forme et durée	Coefficient
E1 - Expression française et culture socio-économique	écrit - 3h30 + 30 min	6
E7 - Épreuve intégrative à caractère technique, scientifique et professionnel - soutenance d'un dossier - écrit + oral	oral - 45 min 1h30 préparation + entretien)	7 5

EPS et MIL : Seuls les points au-dessus de la moyenne sont pris en compte. Ces points supplémentaires sont **multipliés par trois**.

POURSUITES D'ÉTUDES

L'objectif de cette formation est l'insertion professionnelle.

Toutefois les titulaires du BTSA sont de plus en plus nombreux à continuer leurs études.

Ils peuvent préparer :

- un **certificat de spécialisation (CS)** agricole en moins d'un an ;
- un **second BTSA** en un an pour acquérir une compétence complémentaire ;
- une **licence professionnelle** ou une **LMD** ;
- un concours pour entrer dans une école d'ingénieurs. Il est toutefois conseillé de passer par une **classe préparatoire scientifique post BTSA-BTS-DUT** (Ministère de l'agriculture). Ils peuvent aussi intégrer l'une des écoles supérieures agricoles privées.



Pour connaître les poursuites d'études envisageables en Pays de la Loire, consultez les guides régionaux

"Après le bac : choisir ses études supérieures"

sur www.onisep.fr/nantes

LIEUX DE FORMATION DANS L'ACADÉMIE DE NANTES

Lycées publics, privés sous contrat et CFA (sous statut scolaire ou en apprentissage)

LOIRE-ATLANTIQUE (44)	
LPA de Nantes Grand Blottereau	Nantes
MAINE-ET-LOIRE (49)	
LEGTA Le Fresne	Angers
Ecole supérieure de formation agricole - ESA	Angers
Lycée agricole privé Pouillé	Les Ponts-de-Cé

À DECOUVRIR

Publications Onisep



Collection Dossiers
Après le BAC 2016



Collection Dossiers
Écoles d'ingénieurs



Collection Parcours
Les métiers de l'agriculture et de la forêt



tout l'info sur les métiers et les formations

Plus d'info sur les BTSA

www.chlorofil.fr



le site des professionnels et partenaires de l'enseignement agricole français

Plan de classement : AGRI/4410 05
Cote Kiosque : Agriculture
Arrêté de création du 03/06/2010
Source : Onisep
Mise à jour : octobre 2019



BTSA

Productions animales

Ce diplôme forme aux métiers de l'élevage : conseiller technique d'exploitants ou responsable d'exploitation, le titulaire de ce BTSA a pour objectif d'optimiser la production de lait ou de viande en terme de qualité et de rentabilité.

L'activité principale de ce technicien supérieur est le conseil. Il doit être en mesure de répondre aux demandes d'appui technique exprimées par un chef d'exploitation, un chef d'entreprise ou tout organisme agricole spécialisé en productions animales.

Il peut également :

- participer à l'élaboration de documents de référence sur des dossiers techniques et/ou économiques, grâce à la collecte et au traitement des informations nécessaires à la conduite d'une production ou à la commercialisation des productions animales ;

- assurer la conduite d'un système de production animale spécialisé en décidant du système d'élevage ou de la commercialisation.

Il travaille dans l'industrie laitière ou des viandes, la collecte, le négoce, l'alimentation animale, le contrôle de performance, l'insémination artificielle et plus rarement le machinisme, la recherche.

Le responsable d'élevage est amené à travailler dans une exploitation. Les conseillers, contrôleurs et commerciaux trouvent des emplois dans le cadre des coopératives, des associations et des syndicats agricoles, des centres de gestion et des GAEC (groupements agricoles d'exploitation en commun) qui sont en plein essor.

PROGRAMME

En BTSA, les matières se répartissent par domaines et modules :

- **les modules communs** dont les matières sont propres à tous les BTSA, toutes spécificités confondues :

Français, Documentation, Langue vivante, Mathématiques, Éducation socioculturelle, Éducation physique et sportive, Informatique.

- **les modules professionnels** dont les matières sont spécifiques à l'option choisie :

Biologie-Écologie, Physique et Chimie, Sciences économiques, sociales et de gestion, Sciences et techniques des équipements/Agroéquipements/ Agronomie, Zootechnie, Histoire-géographie.

- **2 modules pluridisciplinaires :**

« Accompagnement au projet personnel et professionnel (APPP) » et « Module d'initiative locale (MIL) ». cf encadré.

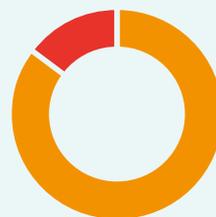
Synthèse des apprentissages :

- Traitement de données,
- Technologies de l'information et du multimédia,
- Marchés, filières et territoires,
- Pilotage de l'entreprise horticole,
- Fonctionnement des agrosystèmes horticoles,
- Conduite d'expérimentation,
- Conduite de processus de productions horticoles,
- Génie des équipements horticoles,
- Organisation du travail et gestion des ressources humaines.

- **Stage** : 12 à 16 semaines.

- «**Accompagnement au projet personnel et professionnel (APPP)**»
Permet d'aider le candidat à affiner ses choix à l'issue de la formation et favoriser son insertion.

- «**Module d'initiative locale (MIL)**»
Mis en place par les équipes pédagogiques, le MIL dépend des opportunités locales. Il peut être orienté vers des activités historiques, linguistiques ou géographiques ; l'étude d'une production locale ; l'initiation à des techniques particulières ; l'expression artistique ou encore une étude technico-économique. Un voyage d'étude peut s'inscrire en partie dans ce module.



Dans l'académie de Nantes lors de la session 2018, **85,4 %** des étudiants ont été reçus à l'examen.

EXAMEN/VALIDATION

L'évaluation est basée sur 7 épreuves :

■ 5 épreuves de contrôle certificatif en cours de formation (CCF)

■ 2 épreuves terminales (ET) :

Notation : 50 % CCF et 50 % ET.

Épreuves terminales (ET)	Forme et durée	Coefficient
E1 - Expression française et culture socio-économique	écrit - 3h30 + 30 min	6
E7 - Épreuve intégrative à caractère technique, scientifique et professionnel - soutenance d'un dossier - écrit + oral	oral - 45 min 1h30 préparation + entretien)	7 5

EPS et MIL : Seuls les points au-dessus de la moyenne sont pris en compte. Ces points supplémentaires sont **multipliés par trois**.

POURSUITES D'ÉTUDES

L'objectif de cette formation est l'insertion professionnelle.

Toutefois les titulaires du BTSA sont de plus en plus nombreux à continuer leurs études.

Ils peuvent préparer :

- un **certificat de spécialisation (CS)** agricole en moins d'un an ;
- un **second BTSA** en un an pour acquérir une compétence complémentaire ;
- une **licence professionnelle** ou une **LMD** ;
- un concours pour entrer dans une école d'ingénieurs. Il est toutefois conseillé de passer par une **classe préparatoire scientifique post BTSA-BTS-DUT** (Ministère de l'agriculture). Ils peuvent aussi intégrer l'une des écoles supérieures agricoles privées.



Pour connaître les poursuites d'études envisageables en Pays de la Loire, consultez les guides régionaux

"Après le bac : choisir ses études supérieures"

sur www.onisep.fr/nantes

LIEUX DE FORMATION DANS L'ACADÉMIE DE NANTES

Lycées publics, privés sous contrat et CFA (sous statut scolaire ou en apprentissage)

MAINE-ET-LOIRE (49)	
Ecole supérieure de formation agricole - ESA	Angers
MAYENNE (53)	
LEGTA de Laval	Laval
SARTHE (72)	
LEAP Val de Sarthe	Sablé-sur-Sarthe
VENDÉE (85)	
EAP Les Établères	La Roche-sur-Yon
MFR Les Herbiers	Les Herbiers

À DECOUVRIR

Publications Onisep



Collection Dossiers
Après le BAC 2016



Collection Dossiers
Écoles d'ingénieurs



Collection Parcours
Les métiers de l'agriculture et de la forêt



toute l'info sur les métiers et les formations

Plus d'info sur les BTSA

www.chlorofil.fr



le site des professionnels et partenaires de l'enseignement agricole français

Plan de classement : AGRI/3110 40
Cote Kiosque : Agriculture
Arrêté de création du 03/06/2010
Source : Onisep
Mise à jour : octobre 2019



BTSA

Sciences et technologies des aliments spécialité Aliments et processus technologiques

Le titulaire de ce BTSA maîtrise le procédé et le produit. Ses missions comportent généralement trois fonctions :

- Conduite d'un atelier de production : mettre en oeuvre la production et entretenir les installations de l'atelier, dans le respect de la réglementation en vigueur, des attendus et des procédures de l'entreprise ;
- Animation et management d'une équipe de travail : rationaliser l'organisation du travail tout en assurant la sécurité des personnes, contribuer à la formation des collaborateurs et développer la performance d'équipe ;
- Collaboration et communication : communiquer et collaborer avec les personnels de l'atelier et les autres services de l'entreprise.

La responsabilité du technicien supérieur en

agroalimentaire englobe le plus souvent un atelier ou un secteur de cet atelier, autrement dit un espace de production comprenant soit quelques salles, soit quelques lignes de production ou de conditionnement. Il dispose d'une autonomie pour exercer ses responsabilités, variable selon l'entreprise et la fonction exercée (chef d'atelier, chef de zone...). En fonction de ce qui est à produire, il décide des ajustements à opérer sur les machines en terme de formats et de réglages.

Pour ce technicien, les postes en production sont les plus nombreux. Mais, au-delà, ce secteur propose aux techniciens supérieurs un vaste éventail de métiers : qualité, recherche-développement, achat/logistique, commercialisation/marketing, entretien/maintenance...

PROGRAMME

Les matières se répartissent par domaines et modules :

- **les modules communs dont les matières sont propres à tous les BTSA, toutes spécificités confondues :**

Français, Documentation, Langue vivante, Mathématiques, Éducation socioculturelle, Éducation physique et sportive, Informatique.

- **les modules professionnels dont les matières sont spécifiques :**

Sciences économiques, sociales et de gestion, Génie des procédés des IAA / Génie alimentaire et génie industriel, Chimie, Biochimie, Microbiologie, Biotechnologie.

- **2 modules pluridisciplinaires :**

« Accompagnement au projet personnel et professionnel (APPP) » et « Module d'initiative locale (MIL) ». cf encadré.

Synthèse des apprentissages :

- Traitement de données,
- Technologies de l'information et du multimédia,
- L'entreprise de transformation alimentaire dans son environnement,
- L'atelier de transformation,
- Le Processus de fabrication,
- La composition et les évolutions des produits alimentaires,
- Le management de la qualité, de la sécurité sanitaire des aliments et de l'environnement,
- Les applications par spécialités.

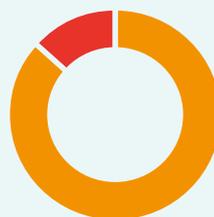
- **Stage** : 12 à 16 semaines.

- «Accompagnement au projet personnel et professionnel (APPP)»

Permet d'aider le candidat à affiner ses choix à l'issue de la formation et favoriser son insertion.

- «Module d'initiative locale (MIL)»

Mis en place par les équipes pédagogiques, le MIL dépend des opportunités locales. Il peut être orienté vers des activités historiques, linguistiques ou géographiques ; l'étude d'une production locale ; l'initiation à des techniques particulières ; l'expression artistique ou encore une étude technico-économique. Un voyage d'étude peut s'inscrire en partie dans ce module.



Dans l'académie de Nantes
lors de la session 2018,
86,7 %
des étudiants
ont été reçus à l'examen.

EXAMEN/VALIDATION

L'évaluation est basée sur 7 épreuves :

■ 5 épreuves de contrôle certificatif en cours de formation (CCF)

■ 2 épreuves terminales (ET) :

Notation : 50 % CCF et 50 % ET.

Épreuves terminales (ET)	Forme et durée	Coefficient
E1 - Expression française et culture socio-économique	écrit - 3h30 + 30 min	6
E7 - Épreuve intégrative à caractère technique, scientifique et professionnel - soutenance d'un dossier - écrit + oral	oral - 45 min 1h30 préparation + entretien)	7 5

EPS et MIL : Seuls les points au-dessus de la moyenne sont pris en compte. Ces points supplémentaires sont **multipliés par trois**.

POURSUITES D'ÉTUDES

L'objectif de cette formation est l'insertion professionnelle.

Toutefois les titulaires du BTSa sont de plus en plus nombreux à continuer leurs études.

Ils peuvent préparer :

- un **certificat de spécialisation (CS)** agricole en moins d'un an ;
- un **second BTSa** en un an pour acquérir une compétence complémentaire ;
- une **licence professionnelle** ou une **LMD** ;
- un concours pour entrer dans une école d'ingénieurs. Il est toutefois conseillé de passer par une **classe préparatoire scientifique post BTSa-BTS-DUT** (Ministère de l'agriculture). Ils peuvent aussi intégrer l'une des écoles supérieures agricoles privées.



Pour connaître les poursuites d'études envisageables en Pays de la Loire, consultez les guides régionaux

"Après le bac : choisir ses études supérieures"

sur www.onisep.fr/nantes

LIEUX DE FORMATION DANS L'ACADÉMIE DE NANTES

Lycées publics, privés sous contrat et CFA (sous statut scolaire ou en apprentissage)

LOIRE-ATLANTIQUE (44)	
LEGTA Jules Rieffel	Saint-Herblain
École nationale vétérinaire, agroalimentaire et de l'alimentation de Nantes-Atlantique	Nantes
MAYENNE (53)	
LEGTA de Laval	Laval
SARTHE (72)	
LEGTA La Germinière	Rouillon

À DECOUVRIR

Publications Onisep



Collection Dossiers
Après le BAC 2016



Collection Dossiers
Écoles d'ingénieurs



Collection Parcours
Les métiers de l'agriculture et de la forêt



toute l'info sur les métiers et les formations

Plus d'info sur les BTSa

www.chlorofil.fr



le site des professionnels et partenaires de l'enseignement agricole français

Plan de classement : AGRI/5305 10
Cote Kiosque : Agriculture
Arrêté de création du 21/07/2009
Source : Onisep
Mise à jour : octobre 2019



BTSA

Technico-commercial

Ce technicien commercial connaît les caractéristiques des produits : leur qualité, leur composition, et leurs possibilités de conservation.

Il est capable :

- de préparer et d'effectuer la vente ou l'achat du produit ;
- de participer à la définition de la stratégie de l'entreprise ;
- d'animer une équipe de vendeurs ;
- d'aider à la mise en place de la communication interne et externe ;
- d'appliquer la législation en vigueur.

Parler une langue étrangère est apprécié. Dans l'entreprise, ce technicien supérieur communique avec les différents services (production, maintenance, recherche, logistique,

services administratifs) et à l'extérieur, il est en contact avec les clients et fournisseurs.

Ce diplôme forme des agents commerciaux spécialisés selon les domaines suivants : agrofournitures, animaux d'élevage et de compagnie, jardins et végétaux d'ornement, produits alimentaires et boissons, produits de la filière forêt bois, vins et spiritueux.

Cette formation vise l'exercice de responsabilités commerciales dans une entreprise de production ou de distribution. Les principales fonctions occupées concernent des opérations d'achat et de vente. Le degré de responsabilité et d'autonomie de ce technicien supérieur évolue en fonction de l'expérience.

PROGRAMME

Les matières se répartissent par domaines et modules :

● **les modules communs** dont les matières sont propres à tous les BTSA, toutes spécificités confondues :

Français, Documentation, Langue vivante, Mathématiques, Éducation socioculturelle, Éducation physique et sportive, Informatique.

● **les modules professionnels** dont les matières sont spécifiques :

Sciences économiques, sociales et de gestion, Gestion commerciale, Gestion de l'entreprise et de l'environnement.

● **2 modules pluridisciplinaires :**

« Accompagnement au projet personnel et professionnel (APPP) » et « Module d'initiative locale (MIL) ». cf encadré.

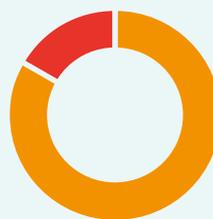
Synthèse des apprentissages :

- Traitement de données,
- Technologies de l'information et du multimédia,
- Économie d'entreprise,
- Gestion,
- Mercatique,
- Relation commerciale,
- Complément économique et commercial en lien avec le champ professionnel,
- Langue technico-commerciale.

● **Stage** : 12 à 16 semaines.

- « **Accompagnement au projet personnel et professionnel (APPP)** »
Permet d'aider le candidat à affiner ses choix à l'issue de la formation et favoriser son insertion.

- « **Module d'initiative locale (MIL)** »
Mis en place par les équipes pédagogiques, le MIL dépend des opportunités locales. Il peut être orienté vers des activités historiques, linguistiques ou géographiques ; l'étude d'une production locale ; l'initiation à des techniques particulières ; l'expression artistique ou encore une étude technico-économique. Un voyage d'étude peut s'inscrire en partie dans ce module.



Dans l'académie de Nantes
lors de la session 2018,
83,6 %
des étudiants
ont été reçus à l'examen.

EXAMEN/VALIDATION

L'évaluation est basée sur 7 épreuves :

■ 5 épreuves de contrôle certificatif en cours de formation (CCF)

■ 2 épreuves terminales (ET) :

Notation : 50 % CCF et 50 % ET.

Épreuves terminales (ET)	Forme et durée	Coefficient
E1 - Expression française et culture socio-économique	écrit - 3h30 + 30 min	6
E7 - Épreuve intégrative à caractère technique, scientifique et professionnel - soutenance d'un dossier - écrit + oral	oral - 45 min 1h30 préparation + entretien)	7 5

EPS et MIL : Seuls les points au-dessus de la moyenne sont pris en compte. Ces points supplémentaires sont **multipliés par trois**.

POURSUITES D'ÉTUDES

L'objectif de cette formation est l'insertion professionnelle.

Toutefois les titulaires du BTSA sont de plus en plus nombreux à continuer leurs études.

Ils peuvent préparer :

- un **certificat de spécialisation (CS)** agricole en moins d'un an ;
- un **second BTSA** en un an pour acquérir une compétence complémentaire ;
- une **licence professionnelle** ou une **LMD** ;
- un concours pour entrer dans une école d'ingénieurs. Il est toutefois conseillé de passer par une **classe préparatoire scientifique post BTSA-BTS-DUT** (Ministère de l'agriculture). Ils peuvent aussi intégrer l'une des écoles supérieures agricoles privées.



Pour connaître les poursuites d'études envisageables en Pays de la Loire, consultez les guides régionaux

"Après le bac : choisir ses études supérieures"

sur www.onisep.fr/nantes

LIEUX DE FORMATION DANS L'ACADÉMIE DE NANTES

Lycées publics, privés sous contrat et CFA (sous statut scolaire ou en apprentissage)

LOIRE-ATLANTIQUE (44)	
Lycée Charles Péguy	Clisson
LEGTA Jules Rieffel	Saint-Herblain
MAINE-ET-LOIRE (49)	
LEGTA Le Fresne	Angers
CFAA 49 Edgard Pisani	Montreuil-Bellay
Ecole supérieure de formation agricole - ESA	Angers
SARTHE (72)	
LEGTA La Germinière	Rouillon
VENDÉE (85)	
LEGTPA Nature	La Roche-sur-Yon
IREQ de Saint-Florent-des-Bois	Rives de l'Yon

À DECOUVRIR

Publications Onisep



Collection Dossiers
Après le BAC 2016



Collection Dossiers
Écoles d'ingénieurs



Collection Parcours
Les métiers de l'agriculture et de la forêt



toute l'info sur les métiers et les formations

Plus d'info sur les BTSA

www.chlorofil.fr



le site des professionnels et partenaires de l'enseignement agricole français

Plan de classement : AGRI/9010 05
Cote Kiosque : Agriculture
Arrêté de création du 03/06/2010
Source : Onisep
Mise à jour : octobre 2019



BTSA

Viticulture-œnologie

Le technicien en viticulture-œnologie est producteur, récoltant et parfois négociant, il intervient en tant que responsable depuis le travail de la vigne à la transformation du raisin en vin et ensuite à sa commercialisation.

Dans les vignes, il assure des fonctions de production : plants de vigne, conduite du vignoble, son entretien, sa production (récolte des raisins de cuve ou de table), et contrôle de la qualité.

En chai ou cave, il a en charge les fonctions de transformation : vinification, élevage des vins, mise en bouteilles, transport etc.

Il réceptionne les produits à transformer en tirant parti des qualités du terroir et des cépages afin de produire la meilleure qualité possible. Il gère également le matériel et les équipements. Dans certaines situations, il peut cumuler l'ensemble de ces opérations.

En entreprise viti-vinicole, il exerce son activité comme exploitant ou salarié. Il assure aussi des fonctions complémentaires de gestion et de commercialisation, en particulier s'il est responsable d'entreprise. Il peut

également travailler dans le conseil, le développement, l'expertise, l'évaluation et la gestion administrative au sein d'un organisme public ou privé (coopérative, chambre d'agriculture, etc).

En exploitation vinicole, le BTSA permet d'envisager la reprise d'une exploitation, ou de travailler comme régisseur des domaines, maître de chais, responsable de développement, technicien en laboratoire d'expérimentation, ou d'analyse.

Le conseil, l'animation, l'expertise, l'évaluation, ou le contrôle dans les organismes professionnels publics ou privés : coopératives viticoles, chambres d'agriculture, instituts techniques spécialisés.

Le négoce des vins offre également des débouchés de technico-commercial. À condition d'être mobiles et d'être formés au marketing, les titulaires de ce diplôme très prisé peuvent également trouver des emplois à l'étranger.

NB : Le technicien supérieur n'est pas œnologue, titre réservé au titulaire du diplôme national d'œnologue (DNO).

PROGRAMME

Les matières se répartissent par domaines et modules :

● **les modules communs dont les matières sont propres à tous les BTSA, toutes spécificités confondues :**

Français, Documentation, Langue vivante, Mathématiques, Éducation socioculturelle, Éducation physique et sportive, Informatique.

● **les modules professionnels dont les matières sont spécifiques :**

Biologie-Écologie, Physique et chimie, Sciences économiques, sociales et de gestion, Sciences et techniques des équipements, Agronomie, Viticulture et œnologie.

● **2 modules pluridisciplinaires :**

« Accompagnement au projet personnel et professionnel (APPP) » et « Module d'initiative locale (MIL) ». cf encadré.

Synthèse des apprentissages :

- Traitement de données,
- Technologies de l'information et du multimédia,
- Marchés, filières et territoires,
- Système vitivinicole et territoire,
- Processus viticole,
- Processus d'élaboration et de conservation des vins,
- Qualité, sécurité et environnement : systèmes de management,
- L'entreprise vitivinicole.

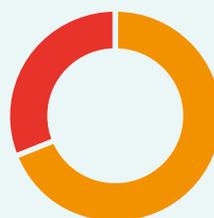
● **Stage :** 12 à 16 semaines.

- « **Accompagnement au projet personnel et professionnel (APPP)** »

Permet d'aider le candidat à affiner ses choix à l'issue de la formation et favoriser son insertion.

- « **Module d'initiative locale (MIL)** »

Mis en place par les équipes pédagogiques, le MIL dépend des opportunités locales. Il peut être orienté vers des activités historiques, linguistiques ou géographiques ; l'étude d'une production locale ; l'initiation à des techniques particulières ; l'expression artistique ou encore une étude technico-économique. Un voyage d'étude peut s'inscrire en partie dans ce module.



Dans l'académie de Nantes
lors de la session 2018,

69 %

des étudiants
ont été reçus à l'examen.

EXAMEN/VALIDATION

L'évaluation est basée sur 7 épreuves :

■ 5 épreuves de contrôle certificatif en cours de formation (CCF)

■ 2 épreuves terminales (ET) :

Notation : 50 % CCF et 50 % ET.

Épreuves terminales (ET)	Forme et durée	Coefficient
E1 - Expression française et culture socio-économique	écrit - 3h30 + 30 min	6
E7 - Épreuve intégrative à caractère technique, scientifique et professionnel - soutenance d'un dossier - écrit + oral	oral - 45 min 1h30 préparation + entretien)	7 5

EPS et MIL : Seuls les points au-dessus de la moyenne sont pris en compte. Ces points supplémentaires sont **multipliés par trois**.

POURSUITES D'ÉTUDES

L'objectif de cette formation est l'insertion professionnelle.

Toutefois les titulaires du BTSA sont de plus en plus nombreux à continuer leurs études.

Ils peuvent préparer :

- un **certificat de spécialisation (CS)** agricole en moins d'un an ;
- un **second BTSA** en un an pour acquérir une compétence complémentaire ;
- une **licence professionnelle** ou une **LMD** ;
- un concours pour entrer dans une école d'ingénieurs. Il est toutefois conseillé de passer par une **classe préparatoire scientifique post BTSA-BTS-DUT** (Ministère de l'agriculture). Ils peuvent aussi intégrer l'une des écoles supérieures agricoles privées.



Pour connaître les poursuites d'études envisageables en Pays de la Loire, consultez les guides régionaux

"Après le bac : choisir ses études supérieures"

sur www.onisep.fr/nantes

LIEUX DE FORMATION DANS L'ACADÉMIE DE NANTES

Lycées publics, privés sous contrat et CFA (sous statut scolaire ou en apprentissage)

LOIRE-ATLANTIQUE (44)	
LEGTAP Briacé	Le Landreau
MAINE-ET-LOIRE (49)	
CFAA 49 Edgard Pisani	Montreuil-Bellay

À DECOUVRIR

Publications Onisep



Collection Dossiers
Après le BAC 2016



Collection Dossiers
Écoles d'ingénieurs



Collection Parcours
Les métiers de l'agriculture et de la forêt



toute l'info sur les métiers et les formations

Plus d'info sur les BTSA

www.chlorofil.fr



le site des professionnels et partenaires de l'enseignement agricole français

Plan de classement : AGRI/4710 15
Cote Kiosque : Agriculture
Arrêté de création du 21/07/2009
Source : Onisep
Mise à jour : octobre 2019